

Aurillac, le 25 août 2020

*Service de l'Economie Agricole*

**22, rue du 139ème R.I. - BP 10414  
15004 AURILLAC CEDEX**

**04.63.27.66.66**

**Dossier n° : AE 20.0180**

**Demandeur : GAEC LAFON**

**Date d'enregistrement de la demande : 28/07/2020**

**Date limite de candidature : 27/10/2020**

- Si à l'issue du délai de quatre mois à compter de la date d'enregistrement de la présente demande et en l'absence de demande concurrente, aucune décision expresse n'a été publiée, l'autorisation est implicitement accordée au demandeur sus-mentionné, en application du code rural. L'affichage de ce bulletin vaudra donc publicité à partir du 27/11/2020.

- Liste des terrains agricoles faisant l'objet d'une demande d'autorisation d'exploiter

Commune de localisation	Surface demandée (ha)	Propriétaire des biens	Parcelles cadastrales
SAINT-SAURY	58,16	CASSAGNE Michel et Martine	Section C 354,355,356,357,360,464,476,477,478,479,480,482,530,534,536,537,539,544,542,563,549,650,820, Section D 02,36,347,560,
SAINT-SAURY	6,18	ROUSSES Nadine	Section C 441,442,443,446,447,448,538,540

**Les personnes intéressées par les biens cités ci-dessus peuvent s'adresser à la DDT du CANTAL et déposer un dossier de demande d'autorisation d'exploiter avant la date limite de candidature mentionnée.**

Toutes ces informations sont également disponibles sur le site internet des services de l'État : <http://www.cantal.gouv.fr/> dans les rubriques Politiques publiques/Agriculture/Politique foncière